

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :24
Présents :13
Votants :14
Procuration.....1
Date de la convocation :
9 Mars 2017

SEANCE du 16 Mars 2017

Délibération 2017-03

OBJET : Mise à la réforme de matériel vétuste

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux Communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE DIX SEPT le 16 Mars 2017 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Marie-Louise GOURDON représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse représentée par Roland RAIBAUDI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Éric MELE, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentante de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20170316-2017-03-DE
Date de télétransmission : 29/03/2017
Date de réception préfecture : 29/03/2017

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Syndicat Mixte UNIVALOM dispose d'une régie en charge de l'évacuation des déchets à partir des déchèteries implantées sur les territoires des collectivités membres.

Ces opérations de transport s'effectuent à l'aide de moyens matériels tels que véhicules poids lourds et caissons.

Or certains caissons ne présentent plus aujourd'hui toutes les garanties requises en matière de sécurité et sont extrêmement vétustes.

De même leur remise en état engagerait des frais non négligeables qui se situeraient bien au-delà de la valeur actuelle de ces matériels

Il apparaît donc raisonnable de procéder à la réforme des 8 bennes, détaillées ci-dessous :

- 1 caisson de 15m³ de marque TAM numéro 102 année d'acquisition 2008
- 1 caisson de 12m³ de marque MILTRA numéro 10.01.12-2 année d'acquisition 2010
- 4 caissons de 30m³ de marque TAM numéro 30-2,30-8, 30-10, 30-12 année d'acquisition 2010
- 2 caissons de 30m³ de marque MILTRA numéro : 10 01 30-05 et 10 01 30-13 année d'acquisition 2010

Ces matériels seront vendus au prix de la ferraille par l'intermédiaire du contrat de reprise des ferrailles.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à réformer ces caissons et à les vendre au prix de la ferraille par l'intermédiaire du contrat de reprise des ferrailles en vigueur à UNIVALOM.

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à réformer ces caissons et à les vendre au prix de la ferraille par l'intermédiaire du contrat de reprise des ferrailles en vigueur à UNIVALOM.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN